

COMMUNE DE HAUTEFOND

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 1^{er} février 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFOND, dûment convoqué en date du Vingt cinq janvier deux mille treize, s'est réuni le vendredi premier février deux mille treize, à vingt heures trente, sous la présidence de Ernest PACAUD, maire, assisté de ses adjoints et des conseillers municipaux.

Etaient présents : Monsieur Ernest PACAUD, maire ;
Messieurs NUGUE Dominique et RAY Bernard, adjoints ;
Mesdames AUMEUNIER Raphaële et MAILLET Martine;
Messieurs BOUCHOT Gilbert, GRISARD Laurent, QUELIN Christian et RAY Dominique, conseillers municipaux.

Etaient absents, excusés : Messieurs PELLENARD René et EMORINE Frédéric.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

➤ Approuve le compte rendu de la précédente séance en date du 10 décembre 2012.

➤ Alloue les subventions suivantes :

- Association Gymnastique Volontaire	350 €
- Les Papillons Blancs de PARAY LE MONIAL	150 €
- Aide à Domicile en Milieu Rural	150 €
- Foyer « Les Myosotis » de CHAROLLES	150 €
- Centre Régional Léon Bérard de LYON	100 €
- Service de Soins à Domicile PARAY – PALINGES	100 €
- Maison Saint Vincent de Paul de PARAY LE MONIAL	100 €
- Ligue contre le Cancer	100 €
- Les Restaurants du Coeur	100 €
- Cantine scolaire de LUGNY LES CHAROLLES	75 €
- Amicale pour le don de sang bénévole de PARAY LE MONIAL	70 €
- Association Française des Sclérosés En Plaques	70 €
- Réseau Gérontologique	50 €
- Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	50 €
- Association des Paralysés de France	50 €
- Association Française contre la Myopathie	50 €
- Association Valentin Haüy	50 €
- Association des conscrits	50 €
- Maison Familiale Rurale de LA CLAYETTE	40 €

Affaires et Questions diverses

- Une réunion d'avant chantier de travaux de modernisation de la ligne de chemin de fer aura lieu avec la Colas Rails le 7 février à 10h30.
- Dans le cadre du programme annuel de réfection des routes d'intérêt, un contrôle d'état des routes et des fossés sera fait.
- Une entreprise souhaiterait s'installer sur la Zone Artisanale.
- L'école de musique intercommunale fera un concert le mercredi 6 février 2013 à 20h à la salle d'animation rurale.
- Une nouvelle limitation de vitesse à été mis en place sur la RD 480 devant la zone artisanale réduisant la vitesse à 50km/h sur cette portion.

*Après avoir répondu à diverses questions des conseillers municipaux,
Monsieur le Maire lève la séance à vingt trois heures.*

*Le Maire,
Ernest PACAUD.*